



Union des Villes et  
Communes de Wallonie  
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : CE/jmr/cb/2014-0048/w

Votre correspond. : **Jean-Marc Rombeaux**  
081 24 06 54 - 02 230 97 65  
jmr@uvcw.be

Monsieur Charles Michel,  
Président du Mouvement Réformateur  
Avenue de la Toison d'Or, 84-86  
1060 BRUXELLES

Annexe(s) : 1

Namur, le 3 avril 2014

Monsieur le Président,

**Concerne: *Création d'un OIP wallon suite à la sixième réforme de l'Etat  
Avant-proposition de Décret  
Avis d'initiative de la Fédération des CPAS***

Le secteur des maisons de repos représente deux tiers des moyens transférés suite à la défédéralisation d'une part du financement des soins de santé.

L'accord de la Sainte Emilie prévoit la création d'un OIP au niveau wallon pour accueillir les nouvelles compétences en matière de santé et reprendre certaines compétences exercées déjà au sein de la DGO5. Nous avons eu connaissance de la substance de l'avant-proposition de décret négociée entre les Partis francophones. Selon nos informations, si la discussion est fort avancée, elle ne sera clôturée que lors de la prochaine législature.

Vu l'importance de l'enjeu, nous vous transmettons un avis d'initiative après réunion de notre Comité directeur. D'une manière générale, il ressort que ce n'est pas le modèle Inami qui a servi de point de départ. C'est en fait le Décret Awiph. Si cela se confirme, c'est peut-être dommage. De façon ponctuelle, sous l'angle maison de repos, plusieurs points du texte posent problème ou question :

- l'organe technique (1),
- la place des services d'aide aux familles et aux aînés (2),
- la place des maisons de soins psychiatriques (MSP) (3),
- la généralisation des Comités subrégionaux (4),
- la question des agréments, investissements et de la fonction consultative(5),
- la question des recours (6).

Plus généralement, il y a les questions de la représentation des CPAS sur base de leur mission obligatoire (7) et celle du timing (8).

Ces éléments sont développés dans la note ci-annexée. Pour chacun, nous posons le problème, développons des arguments et formulons des propositions. A ce niveau, nous tenons compte des éléments communiqués le 11 mars 2014 à l'occasion d'une réunion d'un groupe de travail transversal de la Région wallonne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a smaller 'E' and a horizontal line underneath.

Claude Emonts,  
Président